



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 10, numéro 1 – Août et septembre 2017



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités aux séances ordinaires du Conseil du 30 août et du 27 septembre 2017, qui se sont tenues au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Pour réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation**
À sa séance du 27 septembre, le Conseil des commissaires a assisté à une présentation du guide intitulé *Pour réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation*, préparé par le Bureau des services éducatifs complémentaires de la CSDM et le Service Environnement urbain et saines habitudes de vie de la Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Le guide a été adopté par les commissaires, qui ont confié au Bureau des services éducatifs complémentaires le mandat de sensibiliser le personnel des écoles et les parents à l'importance des récréations dans le développement global et la réussite des enfants.
- **Politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communication-sollicitation**
La nouvelle *Politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communication-sollicitation* a été adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 27 septembre au terme d'un processus de consultation. Cette nouvelle politique, qui a reçu l'aval des groupes consultés, est le résultat de la révision et de la fusion des politiques existantes en matière de commandites, de publicité et de sollicitation. Elle présente aux directions et aux conseils d'établissement des balises à prendre en considération avant d'accepter ou de refuser une publicité ou une commandite.
- **Règlement sur la résolution des différends et le traitement des plaintes (R2012-1)**
Les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par l'adoption du projet de loi 105 obligent les commissions scolaires à traiter toutes les plaintes en lien avec les fonctions de la commission scolaire, peu importe leur provenance (élève, parent, tiers), ainsi qu'à inclure la notion d'enfants scolarisés à la maison dans leur règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes liées à leurs fonctions. En outre, les modifications apportées à la loi prévoient qu'au moment de la préparation des plans d'intervention, les directions d'établissement doivent indiquer aux parents la possibilité de recourir à la procédure d'examen des plaintes en cas d'insatisfaction. La CSDM a donc modifié en conséquence son Règlement R2012-1, devenu *Règlement sur la résolution des différends et sur le traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents ainsi que les plaintes formulées par des tiers*. Ces modifications ont été adoptées par le Conseil des commissaires à la séance du 30 août.

- **Critères de sélection d'élèves**

Au terme d'une démarche à laquelle ont collaboré les directions d'établissement, les conseils d'établissement, les directions d'unité, le comité de vigie sur l'admission des élèves, le Service de l'organisation scolaire et le Service du secrétariat général, les écoles qui font de la sélection d'élèves, et ce, qu'il s'agisse d'écoles de quartier offrant un volet particulier de formation ou d'écoles établies aux fins d'un projet particulier, ont procédé à une mise à jour de leurs critères de sélection des élèves. À sa séance du 30 août, le Conseil des commissaires a approuvé ces critères, qui seront dorénavant affichés sur le site Internet de chacune des écoles concernées.

- **Mémoires de la CSDM sur des projets de loi**

Dans le contexte des consultations donnant suite au dépôt du projet de loi 144 portant sur la gratuité scolaire et l'obligation de fréquentation scolaire, la CSDM a soumis à la Commission de la culture et de l'éducation un mémoire en vue des auditions publiques sur le projet de loi, afin de faire connaître sa position sur le sujet et émettre des recommandations. Le Conseil des commissaires avait approuvé le mémoire à sa séance du 30 août. Le mémoire de la CSDM peut être consulté [ici](#).

Au cours de la même séance, le Conseil des commissaires approuvait également un mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'encadrement du cannabis au Québec. Ce mémoire peut être consulté [ici](#).

- **Demande d'agrandissements, de constructions et de rénovations d'immeubles pour des besoins scolaires**

La population scolaire de la Commission scolaire de Montréal ne cesse d'augmenter. Pour répondre à ses besoins grandissants d'espace, la CSDM a présenté, pour la huitième année consécutive, une liste de projets d'agrandissement, de rénovation et de construction qu'elle souhaite entreprendre. Cette année, elle a présenté onze projets d'ajout d'espace. Il s'agit des projets de reprise de trois bâtiments excédentaires et de locaux loués dans trois bâtiments, des projets d'agrandissement des écoles Rosemont (annexe Saint-Jean-Vianney), Les-Enfants-du-Monde et De la Petite-Bourgogne, d'un projet de construction d'une école pour usage transitoire (future école primaire) dans le secteur Cartierville Est et d'un projet de démolition et reconstruction d'un bâtiment dans le quartier Tétraultville. La CSDM a également présenté un dossier d'opportunité abrégé pour le secteur centre-ville Ouest, en vue d'analyser et de retenir deux projets pour répondre aux besoins de capacité d'accueil du secteur. Enfin, elle a présenté deux projets institutionnels pour les écoles Sophie-Barat et Joseph-François-Perrault. La liste des projets présentés au gouvernement a été adoptée par les commissaires à la séance du 30 août.

Les besoins sont également importants en formation professionnelle. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ayant annoncé, en 2016-2017, la révision de plusieurs programmes de formation professionnelle, ainsi que l'ajout d'un nouveau programme, la CSDM doit procéder à d'importants réaménagements de ses écoles. Dans ce contexte, le Conseil des commissaires a adopté, le 27 septembre, une liste de projets à transmettre au Ministère en vue d'obtenir du financement dans le cadre de la mesure 50512. Ces projets concernent l'École des métiers de l'horticulture de Montréal, l'École des métiers du meuble de Montréal, l'École des métiers des Faubourg-de-Montréal, l'École des métiers de la construction de Montréal et l'école des métiers de l'équipement motorisé de Montréal.

- **Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal**

À sa séance du 27 septembre, le Conseil des commissaires a nommé M. Khokon Maniruzzaman à titre de substitut du représentant de la CSDM au Comité de gestion de la taxe de l'île de Montréal.

- **Révision de l'entente-cadre régissant l'échange de services entre la CSDM et la Ville de Montréal**

En 1973, la CSDM et la Ville de Montréal concluaient une première entente-cadre dans le but de permettre aux élèves de la CSDM d'avoir accès aux installations sportives de la ville et à la Ville d'utiliser différents locaux dans les écoles de la CSDM les soirs, les fins de semaine et durant l'été pour y offrir des activités culturelles, communautaires et sportives. Cette entente a fait l'objet d'une révision en 1991. Compte tenu de l'évolution des réalités tant à la Ville qu'à la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a adopté le 30 août une résolution visant à permettre une nouvelle révision de cette entente. À cette fin, un comité de travail composé de représentants des services concernés par la gestion de l'entente et la présidente de la CSDM sera formé pour présenter des recommandations. Par la suite, un comité de négociation sera également formé.

- **Hommage à une brigadière d'exception**

À sa séance du 27 septembre, le Conseil des commissaires a rendu hommage à la plus âgée des brigadières scolaires de Montréal. Celle-ci veille à la sécurité routière des enfants depuis 39 ans et à celle des élèves de l'école Saint-Barthélemy depuis 28 ans.

- **Grilles tarifaires des organismes communautaires**

La CSDM ne recevant pas de financement du gouvernement du Québec pour la rénovation ou le maintien de ses immeubles qui n'ont pas de vocation scolaire, elle ne peut plus assurer seule, à même ses fonds destinés aux élèves, le manque de financement pour le maintien des organismes dans les bâtiments. Dans ce contexte et compte tenu des responsabilités de la Ville de Montréal concernant le développement social et les loisirs, le Conseil des commissaires a résolu, le 27 septembre, d'informer, dès l'automne 2017, tous les locataires de la CSDM de la grille tarifaire qui prévoit des argumentations graduelles au cours des prochaines années afin de permettre aux organismes de planifier à moyen terme leur budget. Le Conseil rappelle de plus à ces organismes que, s'ils le jugent approprié, la CSDM leur offrira son soutien dans leurs démarches pour faire face à cette situation.

- **L'école ensemble**

À la séance du 27 septembre, M. Stéphane Vigneault, coordonnateur du mouvement L'école ensemble, a présenté les revendications de son mouvement, qui vise à inciter les partis politiques à inclure trois grandes mesures dans leur plateforme électorale en vue des élections d'octobre 2018, soit mettre fin à tout financement public direct ou indirect de l'école privée, mettre fin à la sélection des élèves au public, au primaire comme au secondaire, et consolider l'aide aux élèves en difficulté et développer une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves les plus performants au sein d'une classe commune. Les commissaires ont par la suite résolu de soutenir les revendications du mouvement concernant l'abolition du financement public de l'école privée, l'importance de la mixité sociale dans les établissements scolaires et l'importance de consolider l'aide aux élèves à besoins particuliers et de développer une offre d'apprentissage enrichie pour les élèves doués au sein des écoles de quartier. Ils ont également mandaté le comité de vigie sur l'admission et la Direction générale de la CSDM pour poursuivre ses réflexions sur les critères d'admission, en tenant compte des consultations auprès des milieux concernés, et sur l'offre de services au secondaire afin de rendre l'école plus inclusive et favoriser la réussite de tous les élèves.

Nominations

Direction de service

- **M^{me} Maryse Tremblay** a été nommée directrice des **Services éducatifs**. Elle est entrée en fonction le 11 juillet 2017.

Direction adjointe de service

- **M^{me} Lynn Legault** a été nommée directrice adjointe au **Service des technologies de l'information**. Elle est entrée en fonction le 31 juillet 2017.

Coordinations de service

- **M^{me} France Durocher** a été nommée coordonnatrice du **Bureau de la paie et des avantages sociaux** au **Service de la gestion des personnes et du développement des compétences**. Elle est entrée en fonction le 5 septembre 2017.
- **M^{me} Anne-Geneviève Lalongo** a été nommée coordonnatrice du **Bureau de l'expertise et du déploiement pédagogique III** des **Services éducatifs**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Aichatou Salifou** a été nommée coordonnatrice de **l'Audit interne**. Elle est entrée en fonction le 10 octobre 2017.

Directions d'établissement

- **M. Mario Bilodeau** a été nommé directeur de **l'École des métiers de la construction de Montréal**. Il est entré en fonction du 10 octobre 2017.
- **M^{me} Sandra Carrier** a été nommée directrice de l'école **Alice-Parizeau**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Luc Claude** a été nommé directeur de l'école **Saint-Louis-de-Gonzague**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. François Devoyau** a été nommé directeur de l'école **Boucher-De La Bruère**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Patrice Forest** a été nommé directeur de l'école **Saint-Luc**. Il est entré en fonction le 28 août 2017.
- **M. Martin Malo** a été nommé directeur de l'école **Armand-Lavergne**. Il est entré en fonction le 25 août 2017.
- **M. Antonino Papalia** a été nommé directeur de l'école **Louisbourg**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Nathalie Parent** a été nommée directrice de l'école **La Visitation**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Martin Sawyer** a été nommé directeur de l'école **Évangéline**. Il est entré en fonction le 28 septembre 2017.
- **M. Pierre Simard** a été nommé directeur de l'école **Édouard-Montpetit**. Il est entré en fonction le 8 septembre 2017.
- **M. Jonathan Tessier** a été nommé directeur de l'école **du Petit-Chapiteau**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.

Directions adjointes d'établissement

- **M^{me} Dominique Boiteau** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'**École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Carole Champagne** a été nommée directrice adjointe à l'école **Saint-Jean-de-la-Lande**. Elle est entrée en fonction le 25 août 2017.
- **M. Vincent Charbonneau** a été nommé directeur adjoint à l'école **Georges-Vanier**. Il est entré en fonction le 4 septembre 2017.
- **M. Christian Chartier** a été nommé directeur adjoint à l'école **Joseph-Charbonneau**. Il est entré en fonction le 25 août 2017.
- **M^{me} Caroline Cloutier** a été nommée directrice adjointe à l'école **Barclay**. Elle est entrée en fonction le 11 septembre 2017.
- **M^{me} Diane Dulude** a été nommée directrice adjointe à l'**École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal**. Elle est entrée en fonction le 11 septembre 2017.
- **M^{me} Chantal Godmaire** a été nommée directrice adjointe au centre **Gabrielle-Roy**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. Julien Langlois** a été nommé directeur adjoint à l'**École internationale de Montréal (primaire)**. Il est entré en fonction le 5 septembre 2017.
- **M. Jean-Michel Lattaro** a été nommé directeur adjoint à l'école **Marie-Anne**. Il est entré en fonction le 12 juillet 2017.
- **M^{me} Jessica Lefebvre-Tessier** a été nommée directrice adjointe à l'école **Victor-Doré**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Lucie Parent** a été nommée directrice adjointe à l'école **Marguerite-De Lajemmerais**. Elle est entrée en fonction le 11 septembre 2017.
- **M^{me} Marie-Julie Plourde** a été nommée directrice adjointe au **Centre de ressources éducatives et pédagogiques**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M. François Robert** a été nommé, de façon **temporaire**, directeur adjoint à l'**École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal**. Il est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.
- **M^{me} Nathalie Thenor** a été nommée directrice adjointe à l'école **Chomedey-De Maisonneuve**. Elle est entrée en fonction le 20 septembre 2017.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csgm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications